



VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Publié le 20 avril 2026

Séance ordinaire du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le sept avril s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Étaient présents : Bernard CZECH, Aline LAUTRIE, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Abdelmalik SINI, Rudy CARLIER, Chantal WAGON, Djamel BOUTECHICHE, Brahim NOUI, Françoise PLATEAU, Marie-Françoise CARLIER, Marie-Paule PLESSIS, Bernard MOREL, Corinne DESPREZ, Ludovic ALVAREZ, Miguel VALLADARES, Anne-Cécile LEVRAY, Amel SAIDI, Anne-Sophie TASZAREK, Nicolas SKRZYSZOWSKI, Peggy ARTISSON, Laëtitia DEVAUX, Mohamed GUENDOUZ, Freddy KACZMAREK, Alexandra DANIELCZYK, Walid TRARI

Absents ayant donné procuration : Dorothee LORTHIOS à Bernard MOREL, Christophe LOURDAUX à Chantal WAGON

Absent : Eric ZELAZNY

Madame Aline LAUTRIE a été désignée secrétaire de séance

8 – RECOMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DES INSTANCES DE LA SPL DE L'ARTOIS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le mandat des élus représentant les collectivités territoriales actionnaires au sein des Conseils d'administrations et des Assemblées générales de la SPL prennent fin à l'issue du mandat électif.

Le Conseil d'Administration de la SPL de l'Artois est composé de treize sièges. Un siège est réservé à l'Assemblée spéciale.

La ville d'Auby titulaire de 60 actions, détient 0,50 % du capital social, elle ne peut donc siéger directement au sien du Conseil d'Administration.

Le conseil municipal est invité à désigner :

- 1 représentant au sein de l'Assemblée spéciale
- 1 représentant au sein du Comité de contrôle

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A 23 voix pour et 5 abstentions (Anne-Sophie TASZAREK, Nicolas SKRZYSZOWSKI, Peggy ARTISSON, Laëtitia DEVAUX, Mohamed GUENDOUZ)

Désigne :

- Représentant au sein de l'Assemblée spéciale : Didier SZYMANEK
- Représentant au sein du Comité de contrôle : Didier SZYMANEK

La Secrétaire de Séance

Aline LAUTRIE



Pour copie conforme,
Le Maire

Bernard CZECH